

Vous trouverez ci-dessous un communiqué de presse de la FERC Sup-CGT, interpellant Gouvernement, Ministres et Parlementaires.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les syndicats de la FERC Sup-CGT, réunis les 10, 11 et 12 juin 2009

s'adressent solennellement

au Gouvernement, à ses Ministres et aux Parlementaires.

- ➔ Ministère et Gouvernement refusent de répondre aux légitimes revendications des personnels (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATOS) de l'Enseignement Supérieur,
- ➔ Avec le passage des universités aux « compétences élargies », les personnels seront directement gérés - dans le cadre d'un « plafond d'emplois », de la loi LRU, de la LOLF et de la RGPP - de manière déconcentrée, université par université, au seul « gré » des Présidents,
- ➔ Sont prévues, après les 27 000 suppressions de postes statutaires en 2008, 30 600 supplémentaires en 2009 et 35 000 en 2010, dans la seule Fonction Publique d'Etat,
- ➔ Les Parlementaires sont saisis du projet de loi « mobilité et parcours professionnels dans la Fonction Publique », véritable « plan social » dans la Fonction Publique,

La FERC Sup-CGT réaffirme les revendications portées par les grèves et manifestations du premier trimestre dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Elle rappelle que, pour sa part, elle a toujours combattu la loi « LRU », plan d'ensemble visant à démanteler le service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, tant en ce qui concerne les diplômes nationaux qu'en ce qui touche aux droits et garanties nationales des personnels universitaires.

C'est pourquoi elle exige :

- L'abrogation de la loi LRU, du Pacte de la Recherche et des décrets qui en découlent
- L'arrêt du démantèlement des organismes de Recherche
- La restitution de tous les postes supprimés au budget 2009
- La mise en place d'un plan de création de postes de titulaires tant dans l'Enseignement Scolaire que le Supérieur et la Recherche, et la résorption du non-titulariat par un plan d'intégration
- Le respect et la défense des statuts dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat
- Le refus de l'externalisation des services et des missions, notamment ceux réalisés par les personnels de catégorie C et l'arrêt des restructurations/démantèlements des services, établissements et administrations

Les personnels et la FERC Sup refusent toute remise en cause des droits et garanties des fonctionnaires, consignées dans leurs statuts nationaux et le code des pensions (aujourd'hui en ligne de mire) dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat et exigent en conséquence :

- Le retrait du projet de loi « mobilité »
- La revalorisation des carrières et l'augmentation des salaires et traitements indiciaires permettant à toutes les catégories de vivre dignement
- le retrait des mesures d'individualisation et, en particulier, des primes au mérite
- La reconnaissance des qualifications au lieu d'une évaluation basée sur la performance et les résultats individuels

La FERC Sup-CGT fera tout pour que, partout en France, dans tous les établissements d'Enseignement Supérieur, l'ensemble de la communauté universitaire continue de se mobiliser et trouve les formes de lutte adaptées pour faire aboutir ses revendications et faire barrage aux mauvais coups qui se préparent.

Elle invite les personnels à participer massivement à la journée de mobilisation du

25 juin 2009

avec l'ensemble des organisations syndicales de la CGT Fonction Publique

Contact : Martine FARNER ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr 01.48.18.82.68